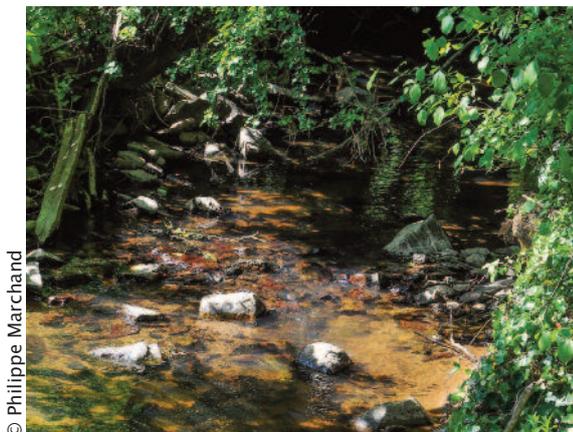


Un colloque pour préserver et pour agir

A LA SOURCE DE NOS RIVIÈRES



© Philippe Marchand

Le 6 décembre prochain, à Ancenis, aura lieu la 7^e édition des *Rendez-vous du SAGE*, organisée par le Syndicat Loire aval. Un colloque qui sera en cette fin d'année consacré aux têtes de bassin versant, de petites rivières et zones humides jouant un rôle primordial dans le fonctionnement du cycle de l'eau.

Ces espaces sensibles, qui couvrent 2800 km de cours d'eau sur le territoire du SAGE Estuaire de la Loire, doivent aujourd'hui être intégrés par les collectivités et les professionnels dans leur démarche de développement et d'aménagement. Un défi à relever.

Un rôle méconnu

En France métropolitaine, les têtes de bassin versant représentent près de 70 % du linéaire des cours d'eau. Sur le territoire du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Estuaire de la Loire (SAGE ; 162 communes situées sur trois départements : Loire-Atlantique, Morbihan et Maine-et-Loire), environ 2800 kilomètres de cours d'eau, soit 63 % du linéaire total sont concernés (hors réseau hydrographique des marais). Ces zones, dont les limites sont parfois difficiles à trouver, sont des espaces essentiels pour le fonctionnement du cycle de l'eau. Elles ont de nombreuses fonctions : régulation des crues, épuration des eaux, réserve de biodiversité, etc. Un rôle souvent méconnu par les collectivités, les élus et l'ensemble des acteurs participant à la gestion de l'espace (aménageurs, agriculteurs, etc.). Or, les têtes de bassin versant sont des espaces stratégiques pour la gestion de l'eau. Un aménagement mal conçu peut entraîner leur dégradation et la disparition des services rendus par ces milieux.

Des enjeux multiples

Instrument de planification à l'échelle du bassin versant introduit par la loi sur l'eau en 1992, le SAGE Estuaire de la Loire a désormais pour obligation d'intégrer la gestion de ces milieux dans sa stratégie, avec, à la clé, un plan d'actions. Afin de répondre aux nombreuses interrogations qui voient le jour sur son territoire et de donner les clés destinées à articuler enjeux environnementaux, économiques ou encore sociaux, le Syndicat Loire aval, structure porteuse du SAGE, organise le 6 décembre prochain à Ancenis, espace Edouard-Landrain (anciennement salle de la Charbonnière) le colloque « Têtes de bassin versant : à la source de nos rivières ».

Au programme

- Une présentation des fonctions des têtes de bassin versant et des enjeux liés à leur préservation.
- Des exemples d'aménagement, de restauration de ces milieux, conciliant préservation de l'eau, de la biodiversité et des activités économiques.
- Des focus sur les inventaires des têtes de bassin versant sur les territoires du SAGE du Couesnon (Ille-et-Vilaine et Manche) et du SAGE Estuaire de la Loire.
- Deux visites de terrain sur la commune du Cellier.

L'inscription est gratuite mais obligatoire avant le 29 novembre, le nombre de places étant limité.

Le SAGE Estuaire de la Loire et ses Rendez-vous

Les SAGE sont des instruments de planification à l'échelle du bassin versant introduits par la loi sur l'eau de 1992. Approuvé en 2009, le SAGE Estuaire de la Loire regroupe 162 communes pour un total de 971 000 habitants. Les 3855 km² de son territoire sont composés à 17,2 % de zones humides et comptent 7000 km de cours d'eau et canaux de marais. Le SAGE Estuaire de la Loire est présidé par Christian Couturier, vice-président de Nantes Métropole et maire des Sorinières, et porté par le Syndicat Loire aval. Chaque année depuis 2012, les *Rendez-vous du SAGE* accueillent une centaine de personnes. Inscription par Internet : <https://fr.surveymonkey.com/r/rdvsage7>

Animatrice SAGE et directrice du Syloa
Cécile Fourmarier Syndicat Loire aval
Tél. 09 72 54 19 36
cfourmarier@syndicatloireaval.fr

Responsable Communication
Rose-Marie Jimenez Syndicat Loire aval
Tél. 09 72 54 19 34
rjimenez@syndicatloireaval.fr

